CHRISTINE DE PIZAN 1364–1430

Ballade XLVII (« Jamais a moi plus ne s’attende »)

Jamais a moi plus ne s’attende,
Cellui a qui plus ne m’attens,
Puis que vers moy ne vient ne mende.
Attendu l’ay deux ans par temps,
Plus ne m’en quier donner mau temps
Folie m’en feroit douloir,
Puis qu’il m’a mis en nonchaloir.

Au vray corps Dieu le recomende,
Qui le gard de mauvais contens,
Et de tout peril le deffende,
Combien que plus je ne l’attens,
Et a m’en retraire je tens :
Et de ce fais je mon devoir,
Puis qu’il m’a mis en nonchaloir.

Mespris a vers moy, mais l’amende
N’affiert pas de deniers contens,
Mais du devoir qu’Amours comende.
A ceulz qui sont entremettans
D’amours servir ; mais mal contens
S’en tient mon cuer, a dire voir,
Puis qu’il m’a mis en nonchaloir.